

EXTRAIT ARTICLE VAR-MATIN DU 26 AVRIL 2018

ionnes en date du 13 avril sous le titre : Annick Napoléon : « A quel moment nous dit-on la vérité ? », le premier magistrat a tenu à riposter avec à ses côtés son directeur général des services, Patrick Vecchi, et l'adjointe aux affaires sociales, Christine Ode-Roux. Cette dernière (lire encadré) réagira au niveau des attributions des logements aux Canissons. C'est donc le maire qui donne le coup d'envoi de sa mise au point. Première cible le propos de son opposante l'accusant d'avoir délivré huit cents autorisations de construire en quatre ans au

« *Tout a ahora je tiens à préciser que j'ai accordé 288 permis pour les Canissons et les Jas, projets initiés par l'équipe précédente. Que le chiffre exact de signatures sur le sujet est de quatre cent cinquante-huit et non pas huit cent. J'ai donc délivré cent soixante permis. Sans oublier que depuis l'entrée en vigueur de la loi ALUR, la constructibilité en centre-ville a considérablement augmenté. Nous sommes loin de ses affirmations.* »

■ La voirie du Jas ne peut être communale

Dans la foulée, il revient sur le problème immobilier au Jas voyant les résidents de-

« *tout cela est faux ! Ce lotissement est privé et les rues sont exclusivement à usage des résidents. Si nous les intégrons dans le domaine public, on devra faire de même avec l'ensemble des autres lotissements. Je vous laisse imaginer le coût. Quant à l'éclairage, une convention est à l'étude.* »

■ Le grand bain

Tout aussi sérieuse, la question de la piscine, d'un hôtel quatre étoiles, ouverte aux scolaires, plonge l' élu dans le grand bain de l'incompréhension : « *Comment est-ce possible d'imaginer que la piscine d'un hôtel de luxe puisse être ouverte à des éco-*

« *clientèle, ce n'est juste pas possible. L'établissement en cours de réalisation - il ouvrira en avril 2019 - disposera d'une piscine dont nous ne financerons pas le chauffage et à usage des clients. Il comptera 97 chambres et son spa sera ouvert aux Cavalairois à des tarifs préférentiels.* »

■ « On n'abandonnera pas le projet du port... »

De son côté, Philippe Vecchi (DGS), évoque les travaux du port, notamment la démolition programmée d'Azuréva. « *M^{me} Napoléon dit que la préfecture a retourné cet acte. C'est totalement*

« *Aujourd'hui, c'est chose faite et la démolition va débuter dans quelques jours avec à la clé 70 places de parking disponibles dès cet été.* »

« *On n'abandonnera pas le projet du port, conclut Philippe Léonelli, car il représente l'avenir de la cité et, de plus, il est pertinent. Renoncer serait ne pas faire notre travail. Tenez, le 14 mai prochain, la Société publique locale Heraclea entrera en vigueur.* »

La majorité municipale tient bon la barre en dépit des inévitables turbulences politiques.

GÉRARD CRESTEIL

ne pu
attrib
quas
appa
cas a
loge
occu
la co
sont
des f
trois
de l'e
que
en fa
est d
mêm
85 %
pas c
affir
chos

Port : « L'État a validé l'attribution du marché »

Sur les présumées irrégularités dans l'attribution du marché du port dont des voyages du maire et du DGS (juste Dubaï) à Dubaï et Bucarest (Roumanie), les deux mis en cause s'agacent.

Le premier magistrat s'en explique : « *Des insinuations douteuses pour ne pas dire calomnieuses ont été proférées par Annick Napoléon dans l'article du 13 avril. Elle déclare que Stephan Lenormand a travaillé pour le port de Mandelieu et qu'à ce titre il m'a présenté le maire de Mandelieu Sébastien Leroy. C'est*

« *mensonger. Oui je connais M. Lenormand depuis longtemps, mais celui-ci n'a jamais œuvré à Mandelieu. Sébastien Leroy, qui est également un ami venu à mes vœux, me l'a confirmé.*

« *Enfin, dire qu'il est l'avocat de la ville, est aussi du grand n'importe quoi. Il nous a représentés une seule fois en quatre ans. Quant à l'attribution du marché, elle a été validée par le contrôle de légalité et n'a pas fait l'objet du moindre recours. Ce n'est pas une rumeur cela, mais la stricte vérité.* »

Sur les voyages soi-disant aux frais de la société de M. Lenormand, Philippe Léonelli confirme : « *Le premier déplacement⁽¹⁾ à Dubaï, siège de sa société, en décembre 2015 a été intégralement réglé en janvier 2016, idem pour celui à Bucarest (avril 2017) qui ne concerne que moi et mon épouse. Et si je suis allé en Roumanie c'est pour rencontrer et traiter avec un architecte qualifié dont les émoluments sont inférieurs de l'ordre 6 % par rapport à ses collègues de l'Hexagone. Sur un marché estimé à quel-*

« *quatre millions d'euros, cela fait une sacrée économie. J'allais oublier, M. Lenormand m'a emmené visiter le port de Saint-Raphaël dans sa voiture et je n'ai pas payé l'essence. Plus sérieusement, je m'efforce de tout faire pour que Cavalairo devienne un haut lieu du tourisme et du nautisme. Je ne compte ni mon temps ni mon argent contrairement à ce que certains disent. Enfin, je me tiens à la disposition de la justice. Mais pour l'heure, exception faite de ce que j'ai lu dans Var-matin, je ne suis au courant de rien.* »



1 - Les factures que nous avons pu consulter pour Dubaï indiquent des règlements en janvier 2016 concernant



Le savoir-faire au service de l'humain



Société

Activité

Réalisations

Outils

Espace Presse

Contact



Actualités

Réalisation - Affaires terminées

Retour

Port de plaisance de Mandelieu la Napoule
Prestation de service analyse projet de création de postes de catamarans



Vidéo projet Ecobieu
(Cavalaire-sur-Mer)



Article Magazine Turquoise

Voici à quoi pourrait ressembler le port et la plage de Cavalaire en 2019

Si l'espace fut long, la présentation des projets de port et de plage



Ce rapport présente l'analyse du projet de modernisation de la contre jetée et de la création de 5 postes pour voiliers de type catamarans sur le Port de Mandelieu la Napoule.
Il fait état de l'analyse de la description des travaux ainsi que de l'analyse financière de chaque chapitre.
Ce rapport fait également le point sur les démarches réglementaires à entreprendre dans le cadre du projet de modernisation de la contre jetée.

Actualités

Réalisation - Affaires terminées

Retour



Vidéo projet Ecoblu
(Cavalaire-sur-Mer).



Article Magazine Turquoise



Port de plaisance de Mandelieu la Napoule
Prestation de service analyse projet de création de postes de catamarans



Ce rapport présente l'analyse du projet de modernisation de la contre jetée et de la création de 5 postes pour voiliers de type catamarans sur le Port de Mandelieu la Napoule.

Il fait état de l'analyse de la description des travaux ainsi que de l'analyse financière de chaque chapitre.

Ce rapport fait également le point sur les démarches règlementaires à entreprendre dans le cadre du projet de modernisation de la contre jetée.